

# Commission d'enquête parlementaire et citoyenne sur les aides publiques au secteur privé

## Présentation

Des parlementaires issus de divers groupes, des experts (économistes, juristes, etc) et représentants de la société civile ont décidé d'unir leurs efforts pour créer une « commission d'enquête parlementaire et citoyenne ». Elle vise à établir un constat partagé et regrouper une série de propositions afin de montrer comment des conditionnalités pourraient constituer un puissant levier de transformation de l'appareil productif en vue de satisfaire des objectifs d'intérêt général : protection de la planète, égalité hommes-femmes, création d'emplois, meilleure répartition de la valeur ajoutée, investissements productifs, etc. Ce travail donnera lieu à la publication d'un document de synthèse final, une sorte de livre blanc sur les aides publiques au secteur privé afin de nourrir un nécessaire débat à ce sujet.

## Composition

Cette commission parlementaire et citoyenne est composée de :

- parlementaires issus des différents groupes ayant porté les exigences de conditionnalité des aides au secteur privé lors des 18 derniers mois : Mme Christine Pires-Beaune, Mme Emilie Cariou, Mme Elsa Faucillon, Mme Mathilde Panot, Mme Sophie Taillé-Polian
- représentants de la société civile : Arnaud Schwartz (FNE), Elise Van Beneden (Anticor), Vincent Drezet (syndicaliste des impôts) Olivier Petitjean et Maxime Combes (Observatoire des multinationales)
- experts et chercheurs : Nadine Levratto (économiste), Thomas Coutrot (économiste), Amélie Canonne (juriste) ;

En fonction de l'intérêt suscité par la démarche, un comité de suivi regroupant experts et parties prenantes auditionnées pourrait être constitué et associé au travail de la Commission.

Contact :  
maxime.combes@gmail.com  
06 24 51 29 44

## Constat Partagé

Avec plus de 240 milliards euros d'aides publiques débloquées depuis le début de la pandémie de Covid19, le plus souvent sans condition écologique, sociale ou fiscale, le gouvernement a très largement étendu les soutiens publics au secteur privé. Ces derniers représentaient déjà 140 à 150 milliards € par an avant la pandémie. Il y aurait aujourd'hui environ 2000 aides publiques directes, sans compter les dépenses fiscales (allègement, exonérations etc). Ce maquis des aides au secteur privé manque cruellement de transparence, de suivi et de contrôle démocratique, alors que l'efficacité de plusieurs de ces dispositifs a été critiquée (CIR, CICE, etc). Si les divers plans d'urgence et de relance ont conduit à rouvrir le débat sur la conditionnalité de ces aides publiques, le gouvernement a oeuvré pour qu'aucun véhicule législatif n'y contribue pleinement. C'est une occasion manquée. Au-delà du constat, désormais relativement partagé des effets négatifs de l'absence de conditionnalité sur les aides publiques au secteur privé, il apparaît désormais nécessaire de montrer en quoi et comment des conditionnalités peuvent constituer un levier de transformation écologique, économique, sociale et fiscale.

## Agenda de travail

Le travail de la commission est organisé autour de :

- auditions d'experts / chercheurs / acteurs publics sur chaque grande question ;
- recherche et documentation ;
- d'un ou plusieurs déplacements sur un ou des cas emblématiques.

Les auditions sont organisées à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Des captations vidéos de chaque audition seront réalisées, sauf exigence contraire des personnes auditionnées.

Agenda de travail indicatif :

- Novembre : conférence de presse de présentation de cette commission d'enquête
- Mi-Novembre à fin janvier : auditions et travail de recherche
- Janvier et février : Rédaction du livre blanc : état des lieux, analyse et recommandations ;
- Mars: publication du Livre blanc